

# — Rapport d'activité

2020 —



fédération des centres  
de loisirs et de rencontres



# L'impact du réseau citoyen



## Sommaire

- Le mot du comité 2
- 🎬 La revue de l'année 8
  - Hiver 8
  - Printemps 10
  - Eté 12
  - Automne 14
  - La vie fédérative en chiffres 16
  - Zoom sur le site web 17
- 📖 Secrétariat permanent 18
- 🗳️ Rapports financiers 20
- 📍 Enjeux, temps forts et perspectives 24
- ♥️ Remerciements 27



## Le mot du comité

Chères et chers membres,

Crise du COVID-19, entrée en vigueur de la Convention collective de travail (CCT) et dossiers corollaires d'introduction de nouveaux outils RH... Le double contexte sanitaire et partenarial a rendu l'année 2020 extrêmement astreignante pour tout le monde, comités et équipes, dans les centres comme à la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR).

La fédération a œuvré toute l'année pour maintenir les liens et soutenir les comités d'associations de centres dans la gestion de la pandémie, poursuivre ses projets (formation, information, accompagnement), contribuer à la réflexion sur les enjeux partenariaux (CCT) et assurer le suivi d'importants dossiers politiques et institutionnels (projet institutionnel FASe). Sans oublier, le lancement des préparatifs de ses 50 ans en 2021, la refonte d'un nouveau site internet, l'actualisation du projet institutionnel de la fédération et un travail sur son fonctionnement.

Les douze mois qui viennent de passer n'ont guère laissé le loisir de reprendre son souffle. En témoignent les quatre Assemblées générales, les 15 séances de comité et à peu près autant de réunions de bureau. Touchée à la fois par la maladie et les accidents, l'équipe du secrétariat permanent a souffert. La commission RH de la FCLR a été beaucoup sollicitée, en ayant toutefois peu de

prise sur les causes liées à l'emballement du rythme de travail partenarial. Par ailleurs, plusieurs membres du comité ont également démissionné. Malgré cela, la FCLR est restée mobilisée et sort grandie à bien des égards de ce train lancé à grande vitesse.

Avant de passer en revue les activités de l'année, faisons ce que 2020 ne nous a pas permis de faire : un nécessaire pas de côté. Et prenons le temps de mesurer ce que cette année extra-ordinaire laissera dans son sillage.

A commencer par la pandémie de COVID-19 et ce que l'irruption de ce virus est venu bousculer dans nos quotidiens, nos pratiques et notre mission. En mai 2020, nous écrivions dans l'édito de la Lettre d'information : « Pour l'animation socioculturelle genevoise, l'impact du COVID-19 aurait pu être dévastateur ». Du jour

au lendemain en effet, il a fallu fermer les portes des maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures. Comment faire du lien sans la rencontre avec l'autre, sans lieu ni accès à l'espace public ? « Le tissu qui compose cette animation socioculturelle (...) a toutefois montré une fois de plus sa capacité à s'adapter rapidement » et produit « des réponses multiples, variées et adaptées aux réalités de chaque lieu, (...) des projets de proximité remarquables ». Les centres ont continué d'accueillir et de relier les gens dans de nouveaux espaces, ils ont organisé les centres aérés d'été, ils ont exploré de nouveaux outils pour rester à l'écoute de leurs publics confinés, quand eux-mêmes vivaient les contraintes de la situation.

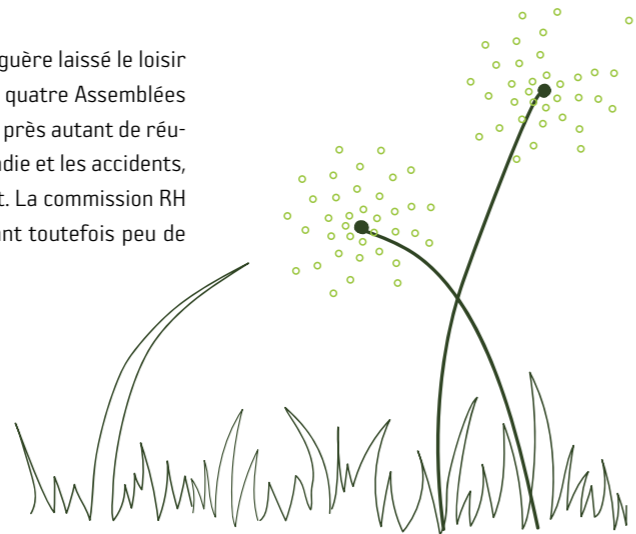
Outre ces activités, le réseau fédératif s'est aussi mobilisé de façon exemplaire pour répondre aux besoins des populations précarisées par la situation en s'associant à la Fondation Partage et l'opération Caddies pour Tous.

Du côté de la FCLR, le comité et l'équipe ont multiplié les contacts avec les président·e·s des associations pour prendre des

nouvelles, s'assurer que les liens étaient maintenus avec leurs équipes, les aider à organiser ou reprogrammer leurs AG, etc. Que ce soit par visioconférence, par téléphone, par courrier ou encore à travers la Lettre d'information, la FCLR s'est employée toute l'année à rester au plus près du terrain pour soutenir la vivacité associative et visibiliser la créativité des centres.

En parallèle de la crise sanitaire, à peine quelques jours avant le confinement, la nouvelle Convention collective de travail, fruit de 10 ans de négociations et d'un travail assidu, était signée par les quatre partenaires de la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (FASe). « Pour la FCLR, l'exercice était particulièrement délicat, car il consistait pour nos représentants successifs à prendre place au sein de la délégation 'employeur', aux côtés des partenaires subventionneurs que sont le canton et les communes, face à la délégation 'Personnel'. Alors que la configuration habituelle, lorsqu'il y a une confrontation de points de vue au sein de la FASe, est de voir la FCLR se tenir aux côtés des employé·e·s. Exercice délicat aussi parce que cette négociation d'une nouvelle CCT faisait converger à peu près tous les sujets sensibles : autonomie des associations, rôle d'employeur des comités, pouvoir des coordinatrices et coordinateurs région FASe, pouvoir du Secrétariat général de la FASe, relations entre la FCLR et les représentant·e·s du personnel », disions-nous dans l'édito de la Lettre d'information de juin 2020. Une fois le texte signé, il revenait à l'ensemble des actrices et acteurs de l'animation socioculturelle de s'en approprier la teneur et de l'intégrer dans la pratique...

Or, début 2020, en parallèle de la CCT, prenant appui sur les recommandations de plusieurs audits, deux logiciels de gestion RH ont été mis à l'ordre du jour du Conseil de fondation de la FASe. Alors que les associations se réinventaient pour continuer de remplir leur mission auprès de leurs publics dans le contexte pandémique, le calendrier de mise en œuvre de ces outils dans les centres a imprimé un rythme au pas de charge, en décalage à la fois avec la temporalité du fonctionnement associatif et la





réalité du terrain. Les délégué-e-s de la FCLR se sont mobilisé-e-s tout au long de l'année pour suivre ce dossier épineux. Ils et elles ont demandé un moratoire en mars, puis en juillet le réaménagement du calendrier d'implémentation afin de donner aux associations le temps nécessaire pour se saisir des particularités de ces outils, et enfin que ces outils s'accompagnent d'une charte éthique, tenant compte du rythme associatif.

La complexification des dossiers et l'accélération du rythme de travail imposé par le Secrétariat général de la FASE ont eu des répercussions massives sur la fédération. D'abord en termes de ressources mobilisées pour les suivre, communiquer les enjeux aux associations, les consulter et faire remonter la position associative au Conseil de fondation. Par ailleurs, le rythme des décisions a laissé trop peu de possibilités pour réagir et faire ce

travail d'information, ce qui a engendré des tensions au sein du réseau.

L'assemblée générale du 22 juin a questionné vigoureusement le comité de la FCLR sur la tendance centralisatrice du Secrétariat général de la FASE et la place des associations dans le partenariat. Deux membres de longue date du comité, Kete Flück et Jean-Marc Goy, ont démissionné en cours de mandat. Tous deux restent engagés et portés par leurs convictions associatives, mais ont choisi d'être plus actifs au niveau des commissions. En septembre, c'était au tour de Richard Noli, autre pilier du comité, de se retirer, selon une décision annoncée quelques mois plus tôt. Le départ du comité de la FCLR de ces trois figures emblématiques de l'animation socioculturelle et de l'histoire de la FCLR nous touche. Nous tenons ici à les remercier vivement de leur investissement sans faille au long de ces années. Nous saluons

aussi chaleureusement leur volonté de rester impliqué-e-s d'une manière aussi déterminante pour le travail du comité et de la fédération. En parallèle, nous avons accueilli avec joie et enthousiasme un nouveau membre, Paul Glauser, de l'association La Source. Nous le remercions d'avoir accepté cette responsabilité et nous réjouissons de poursuivre les travaux avec lui.

Ces moments de tension questionnent naturellement les valeurs, la mission et l'identité de la FCLR. En l'occurrence, ils ont fait écho aux réflexions autour de la refonte du projet institutionnel de la fédération. Entamées en début d'année puis suspendues, elles ont repris en fin d'été lors d'une « journée au vert » rassemblant le comité et l'équipe du secrétariat permanent.

Dans la crise comme dans la joie d'un jubilé à venir, il est utile de rouvrir la fenêtre de l'histoire, de se rappeler d'où l'on vient pour savoir où l'on va. La crise n'était pas préméditée. En revanche, dans la perspective du 50<sup>e</sup> anniversaire, la fédération avait sollicité en début d'année Gérard Duc, historien, pour visiter nos archives et réaliser un travail de mémoire sur la contribution de la FCLR à l'animation socioculturelle. En somme, pour proposer un autre regard sur l'histoire de l'animation genevoise. Cette histoire est celle d'un modèle qui s'adapte en permanence au contexte grâce à sa flexibilité et sa capacité réflexive. Elle est aussi celle d'un constant rapport de force pour trouver l'équilibre du partenariat. Elle montre, là-aussi plus que jamais, l'importance et la pertinence de l'implication citoyenne et de l'autonomie associative.

Alors que s'achevait 2020, nous relevions dans l'édito de la Lettre de la fédération de décembre les défis à venir. Parmi ceux-ci, « la dynamique associative, qui repose essentiellement sur le bénévolat. Dans l'animation socioculturelle, la plus-value apportée par le travail gratuit d'habitant-e-s engagé-e-s permet régulièrement la réalisation de projets locaux. Cette volonté de s'engager au niveau des quartiers et des communes est portée par la FCLR et le partenariat FASE, en mettant en valeur l'apport du regard

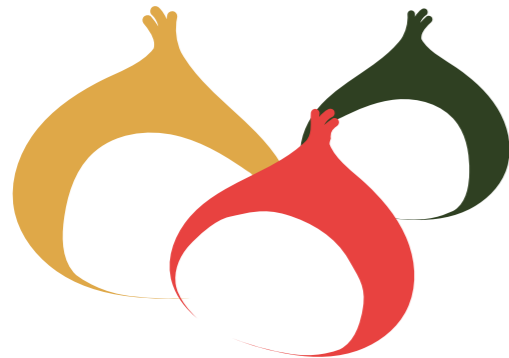
citoyen, ancré dans la vie locale, au plus proche des réalités sociales. Ce lien et ces relations sur le terrain stimulent la créativité et l'implication ».

Mais nous disions aussi que cette créativité citoyenne nécessitait « des moyens négociés par la relation de proximité avec chaque commune. Il est par exemple indispensable que les autorités politiques reconnaissent et valorisent le rôle de proximité des comités et des équipes d'animation avec les réalités sociales d'un quartier, d'une commune. Cette reconnaissance et cette valorisation passent par un dialogue qui tient compte des spécificités de la réponse citoyenne, de ses codes, ses logiques et son rythme. Mais surtout, l'autonomie associative est une condition indispensable pour que cet engagement ait du sens, pour offrir un champ d'expression à la créativité citoyenne ».

C'est cet esprit qui a animé plusieurs de nos membres pour demander à l'AG du 22 juin la création d'un groupe de réflexion







sur l'autonomie associative. Nous remercions celles et ceux qui s'y sont engagé-e-s de leurs contributions pleines de sens pour faire avancer la réflexion sur les conditions de la dynamique associative. Car, sans autonomie, il n'y aurait pas de dynamique associative.

La crise pandémique a jeté une lumière crue sur tous les enjeux du vivre ensemble et de cohésion sociale. Le partenariat autour duquel s'est construit l'animation socioculturelle genevoise a donc plus que jamais besoin d'un pilier associatif fort, son ancrage de terrain, et d'un dispositif équilibré pour en prendre soin et le consolider.

Ce partenariat nous tient à cœur. Nous le défendons. Nous y sommes depuis toujours force de proposition parce que nous voulons être au service des populations et contribuer à ce qu'elles soient bien dans leur quartier.

Avec sa double mission, la FCLR est non seulement une faïtière, mais elle est aussi l'une des actrices du partenariat de l'animation socioculturelle. En faïtière, elle soutient les comités des

associations de centre et défend leurs intérêts. Au Conseil de fondation de la FASE, ses délégué-e-s représentent le « métier » de l'animation socioculturelle et sa dimension associative : ils et elles représentent les bénévoles, les usagères et usagers, les habitant-e-s. Depuis sa naissance, le dispositif genevois de l'animation socioculturelle est partenarial. Ce cadre est dans son ADN-même. La question qui se pose donc est celle de la manière dont ses acteurs veulent continuer de faire vivre ce cadre collectif. Sur le terrain, le sens de l'animation socioculturelle réside dans le contact avec les gens et dans un dispositif de politique sociale financé par des fonds publics. Ce partenariat avec l'État et les communes n'est pas facile. Mais cette rencontre entre la démocratie participative et la démocratie représentative est un pari et une volonté qui font sens par rapport aux projets déployés dans l'associatif et dans l'animation. Sans cela, l'animation n'aurait plus de sens.

Pour autant, aujourd'hui, le partenariat est bancal. L'un de ses pieds est cassé. Pour continuer de jouer notre partition, c'est-à-dire d'être capables d'absorber l'augmentation de la charge, du nombre et de la complexité des dossiers institutionnels générés par la FASE, tout en restant une solide courroie de transmission entre la Fondation et nos associations membres, nous avons besoin de moyens supplémentaires et d'un secrétariat permanent renforcé.

Sentant votre autonomie encore grignotée au cours d'une année contrainte par les nombreuses directives en lien avec la pandémie et la mise en place, à marche forcée, de nouveaux outils de gestion RH, vous, chères et chers membres, avez réagi avec vigueur pendant nos différentes AG en 2020, et réaffirmé combien la voix associative devait se faire entendre à la table de la FASE, aux côtés des communes et du canton.

Votre vigilance est un bon signe de vitalité et de votre attachement au réseau fédératif. Elle fait écho au nombre croissant de

#### Lire les éditos de la Lettre d'information



Mai 2020 :

<https://colibris.link/Eyj7a>



Juin 2020 :

<https://colibris.link/5gGkz>



Décembre 2020 :

<https://colibris.link/Iqrzx>

membres présents ces dernières années à nos AG, et d'autant plus en 2020. Votre mobilisation nous montre que la fédération joue son rôle et occupe la place qui est la sienne.

Voilà 50 ans que cela dure. Nous le fêterons en 2021 !

Merci à vous et à l'ensemble des bénévoles et des professionnel-le-s qui, dans les centres et à la FCLR, ont mis, cette année encore, et dans les conditions que l'on sait, autant de cœur et de vigueur à cultiver cette vision si unique du lien associatif et de la participation citoyenne dans les quartiers.



 La revue de l'année**Hiver 2020. La CCT et après ?**

Après 10 ans de travail, la nouvelle CCT a enfin abouti. Pour autant, la signature officielle, le 2 mars 2020, ne s'est pas faite en fanfare, car aucun des quatre partenaires n'en est ressorti totalement satisfait, mais ni complètement frustré non plus. Chacun a obtenu des avancées et fait des concessions. Au sein du réseau fédératif, trois sujets notamment posaient encore problème d'un point de vue associatif : le cahier des charges des coordinateurs et coordinatrices région, la répartition des responsabilités entre employeur au quotidien et employeur juridique, et la procédure d'engagement de professionnel-le-s. En termes de processus, la validation finale du texte n'a pas été discutée en assemblée générale mais dans un comité élargi rassemblant une vingtaine de membres à la maison de quartier de Saint-Jean le 3 février. Ce comité a considéré que la CCT en l'état représentait une évolution positive, notamment pour le personnel. Mais, ses délégué-e-s



n'ont pas perdu de vue les trois sujets épineux. L'AG de la FCLR en décembre 2019 leur avait donné la ligne à suivre, à savoir refuser toute notion de hiérarchie. Ils et elles ont transmis les réserves du réseau au Conseil de fondation lors de la séance d'approbation formelle de la CCT le 17 février.

Dès fin 2019, la FASE envisageait l'introduction de logiciels de gestion RH, liés à la CCT, pour le calcul des heures de travail et du salaire des professionnel-le-s, et pour le recrutement de personnel dans les centres. Cette perspective s'est matérialisée dès la CCT signée et mise à l'ordre du jour du Conseil de fondation par le nouveau directeur des ressources humaines du Secrétariat général de la FASE. Le dossier n'a depuis cessé d'occuper la FCLR et ses membres.

**CCT** : lire l'interview croisée d'Ariane Riesen, animatrice à la maison de quartier Chausse-Coq, et Silvio Albino, animateur à la maison de quartier de la Jonction, délégué-e-s du partenaire Personnel dans les négociations (Lettre d'information de juin 2020)



<https://colibris.link/OvBNe>

**Au-dessus de la pile**

- Participation de Sonja Hanachi, déléguée de la FCLR au Comité de pilotage des outils RH «Tipee» et «SmartRecruiters» .
- Lancement des travaux d'actualisation du projet institutionnel (PI) de la FCLR. Le calendrier prévoyait de le soumettre à l'AG statutaire du 27 mai 2020. En raison de la crise pandémique, le projet est mis en suspens dès le printemps jusqu'en septembre.
- Lancement des travaux de refonte du site internet de la FCLR. Mise en ligne prévue en septembre.
- Mise sur pied du « collectif 50° de la FCLR » chargé de plancher sur un programme de festivités et de rechercher des fonds. Il s'est réuni huit fois en 2020.
- Démarches pour accueillir en 2021 un-e stagiaire de 3<sup>e</sup> année de la Haute école de travail social (HETS).
- Validation des PI de centres. Prise de contact et de rendez-vous avec les dix derniers centres. Une enveloppe budgétaire supplémentaire est demandée pour permettre à la FCLR de boucler le projet.



La volonté d'introduire des outils RH prend appui sur les recommandations de plusieurs audits menés ces dernières années par le Service d'audit interne de l'Etat de Genève et dont les conclusions ont accéléré le processus de mise en œuvre des logiciels «Tipee» et «SmartRecruiters» .

En mars, un groupe était constitué pour soutenir les associations membres dans l'introduction de ces outils.





## Printemps 2020. La vitalité associative dopée par la pandémie.

Au fil de l'hiver, la progression du virus SRAS-Cov-2 à l'origine de la pandémie de COVID-19 a conduit les autorités fédérales à décider le 13 mars 2020 un semi-confinement, soit la fermeture des écoles, des commerces non-essentiels, des restaurants, des espaces culturels et sportifs ainsi que la mise en place du télétravail. Les centres d'animation socioculturelle ont dû fermer leurs portes et suspendre leurs activités. Pour l'ensemble de ces actrices et acteurs du secteur, a commencé une période de profond paradoxe : travailler à distance quand la mission est au contraire de rapprocher les gens et de favoriser le lien social.



De son côté, le comité de la FCLR avait une préoccupation : maintenir le lien avec ses membres, par tous les moyens possibles, pour limiter le risque de découragement dans les comités de centres et continuer de les informer et de les consulter sur les dossiers en cours. Après quelques jours de sidération, la fédération s'est dès lors employée à trouver les bons canaux pour communiquer avec le réseau des membres.

Rapidement, une équipe du comité a téléphoné à tous les présidents et présidentes des associations pour savoir comment les choses se passaient dans leurs centres et quelles activités ils menaient. Puis le comité a envoyé un courrier à tous les membres les encourageant à relever le défi inédit de cette pandémie et à partager leur questionnement et leurs solutions. D'autres courriers ont suivi pendant l'année. En parallèle, le secrétariat permanent s'est organisé en télétravail et s'est approprié les outils de

visioconférence. La saison des assemblées générales approchant, la fédération a transmis aux centres les directives fédérales en la matière, autorisant leur report au-delà du 30 juin et/ou leur tenue en ligne.

Au cours de cette période, la FCLR a consolidé sa présence auprès des associations et les a accompagnées dans l'adaptation de leur fonctionnement, telle que la mise en place de séances de comité en mode virtuel.

Outre ces liens, Pascal Thurnherr, président de la FCLR, a lancé l'action Caddies pour Tous avec la Fondation Partage. Plusieurs centres ont participé à cet élan de solidarité en réponse à la crise alimentaire et le constat de pauvreté touchant une partie de la population genevoise. Réalisée de manière autonome, hors du partenariat FASE, cette action collective est emblématique de toutes les actions menées par les centres à l'échelle de leur quartier, et de leur créativité et capacité de réponse locale auprès des habitant-e-s des quartiers.

La crise pandémique s'est accompagnée de mesures sanitaires strictes pour protéger à la fois les équipes et les usagers et

Lire la Lettre d'information de mai 2020 : « Confinement : le défi du lien social au temps de la distanciation physique »



<https://colibris.link/IE2aq>



usagères des animations. La sécurité dans les centres est une responsabilité qui incombe aux comités. Pendant cette période, le Secrétariat général de la FASE a réalisé un gros travail de mise à jour d'une « foire aux questions » sur les directives fédérales et cantonales. Elle a par ailleurs organisé des visioconférences d'information sur la pandémie et les plans de protections tous les lundis pendant deux mois. Efficaces et importants, ces points

ont néanmoins instauré un lien direct avec les professionnel-le-s, tenant les comités à l'écart. Il a fallu l'intervention de la FCLR pour que les comités y soient finalement également invités. Le Secrétariat général de la FASE a aussi appelé les animatrices et animateurs à donner des coups de main dans les foyers de l'Hospice général et à se mettre à disposition des communes, empiétant sur le rôle des comités en tant qu'employeurs au quotidien.

### ✕ ☰ Au-dessus de la pile

- Démission de Kete Flück et Jean-Marc Goy du comité de la FCLR.
- Outils RH : en avril, la fédération et le partenaire Personnel demandent à la FASE un moratoire sur l'introduction des logiciels, le temps que les centres absorbent les informations et paramètrent les outils. Cette demande a été repoussée.
- Annulation par la FASE de plusieurs séances de Conseil

de fondation, dont celle où la FCLR devait présenter les résultats de l'étude-action qu'elle a mandatée en 2019.

- Début d'une réflexion sur le fonctionnement de la FCLR en lien avec le départ à la retraite en novembre 2021 de Claude Bodmer, coordinateur fédératif. Mise en lumière du besoin de moyens humains et financiers pour réaliser la mission de la fédération.

## Été 2020. Une AG sous tension.

A l'approche de l'été, les mesures sanitaires se sont allégées et les associations ont progressivement pu reprendre des animations dans les centres et envisager plus sereinement l'ouverture des centres aérés.

Mais la première vague de la pandémie a laissé des traces à plusieurs niveaux. Tout d'abord, le dossier des outils RH n'a pas pris de pause. Alors que de nombreuses activités courantes étaient suspendues pour permettre aux équipes et aux comités de centres de se concentrer sur la gestion de l'urgence, le Secrétariat général de la FASE a poursuivi le processus d'implémentation de Tipee et SmartRecruiters sans attendre que les membres de la FCLR aient pu nommer leurs délégué-e-s dans le groupe de travail chargé de mettre en œuvre le dispositif.

C'est dans ce contexte que la FCLR a organisé le 22 juin une assemblée générale. Cette AG a mis en lumière de vives tensions sur la manière dont certains dossiers ont été traités au niveau de la fédération. Les débats ont notamment reposé la question des niveaux de prises de décision et conduit à la création d'un groupe « autonomie associative » mandaté par l'AG pour produire un texte de référence en la matière.

Le 8 juillet, le comité de la FCLR adressait un courrier à M. Charles Beer, président de la FASE, pour que le calendrier de mise en œuvre des logiciels RH tienne compte du rythme associatif. En septembre, le comité a rencontré le collège de direction de la FASE pour demander l'instauration d'une charte éthique sur l'utilisation des outils RH. Un processus a été engagé et différentes versions de charte ont circulé au cours des mois suivants. Toutefois, l'implémentation de Tipee et SmartRecruiters s'est poursuivie sans attendre ce cadre éthique.



### Au-dessus de la pile

- Comité de la FCLR: départ de Richard Noli, pilier historique; élection de Paul Glauser.
- Reprise du programme de formation de la FCLR.
- Validation des PI de centres. Le COVID-19 a freiné le processus qui aurait dû s'achever à l'été 2020. La rallonge financière demandée est refusée. La FCLR puise dans ses réserves pour finaliser le processus.
- Collectif 50<sup>e</sup> anniversaire de la FCLR. Lancement du travail de Gérard Duc, historien chargé de visiter les

archives et de rédiger un ouvrage sur la contribution de la FCLR à l'animation.

- Budget FASE. Préparation de l'argumentaire accompagnant la demande d'un poste supplémentaire au secrétariat permanent de la FCLR et d'un complément de subventions.
- Mandat du Secrétariat général de la FASE à l'entreprise Value Quest pour réaliser une enquête de satisfaction auprès du personnel. La FCLR n'est pas consultée sur le questionnaire.

### Le site internet de la FCLR a fait peau neuve

A l'issue d'un processus comprenant des consultations du comité et des membres, le nouveau site a été mis en ligne à la rentrée 2020, selon le calendrier prévu :

- La hiérarchie de l'information a été repensée pour mettre au premier plan la « fédé » et ses actions.
- Une carte interactive des centres permet de visualiser en un regard le maillage du réseau de l'animation socioculturelle dans le canton.
- L'ambiance visuelle a été revue en cohérence avec les derniers rapports d'activité.

Parcourir le nouveau site internet de la FCLR : <https://fclr.ch/>  
Voir aussi page 17.



Le 17 septembre, le comité et l'équipe du secrétariat permanent de la FCLR se sont retrouvés pour une « journée au vert ». Initialement prévue en juin, cette journée s'est inscrite dans le droit fil de l'AG du 22 juin. Sur la base d'une analyse du contexte, elle a posé l'urgence de trouver des moyens supplémentaires pour continuer d'assurer la mission. Elle a également permis d'identifier plusieurs axes de travail pour renforcer le comité et ses stratégies, notamment à travers l'identification des risques les plus importants à court et moyen termes pour la FCLR et pour ses membres (déséquilibre des forces au sein du partenariat, accélération du rythme de travail, complexification des dossiers partenariaux, etc.).

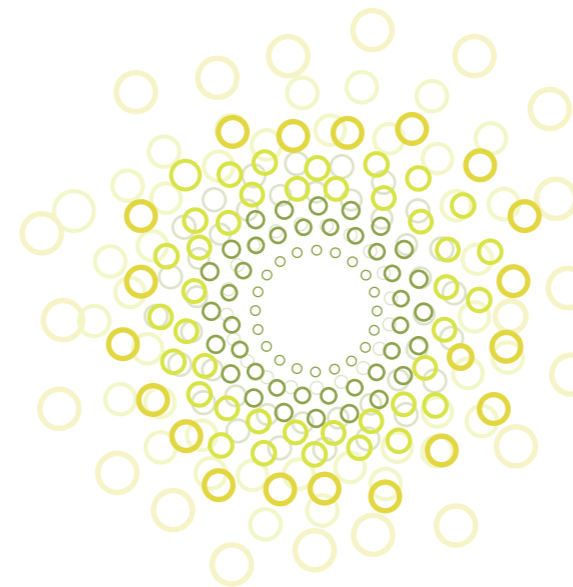


## Automne 2020. Autonomie associative et budget FASe.

Trois assemblées générales ont rythmé le dernier trimestre de 2020 autour des trois enjeux majeurs de l'année : les outils RH, l'autonomie associative dans le cadre partenarial et les moyens de la faire vivre au sein du réseau fédératif.

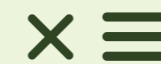
Du côté de l'autonomie associative, le groupe de travail constitué à l'AG du 22 juin a mobilisé des membres de comités autour du sens de l'animation et de sa dimension associative dans le cadre de la FCLR et de la FASe. Il s'est mis au travail dès l'été et a planché sur une série de documents en vue de l'AG statutaire prévue le 9 novembre 2020.

Organisée en visioconférence, cette AG a rassemblé les représentant-e-s de 31 centres et compté plus de 30 objets de vote, parmi lesquels le projet de texte de référence intitulé « Vers un positionnement partenarial pour l'autonomie associative » et ses annexes (« Proposition de fonctionnement de la FCLR pour renforcer l'autonomie associative » et « Proposition de fonctionnement des centres et autonomie associative »). Rappelant les fondements de l'animation, le texte de référence « ré-affirme la volonté d'autonomie associative dans un principe de subsidiarité ». L'AG a salué le travail du groupe et approuvé la poursuite de son mandat pour finaliser les documents pour le début de l'année 2021.



Le 10 décembre, le réseau fédératif s'est de nouveau réuni en AG. Au menu : le budget de la FASe comprenant la demande d'un poste supplémentaire de coordinateur ou coordinatrice fédérative à 90 % pour le secrétariat permanent de la FCLR et une augmentation de CHF 15'000.- de la subvention qui lui est octroyée. Cette proposition a suscité l'adhésion des 28 associations membres représentées à l'AG. L'AG s'est également prononcée à la quasi-unanimité pour donner mandat aux délégué-e-s de la FCLR au Conseil de fondation de la FASe d'accepter le budget de la FASe, indépendamment des demandes budgétaires de la FCLR.

La commission des finances de la FASe a décidé de réduire le pourcentage du poste supplémentaire de 90 à 50%. Le 14 décembre, le Conseil de fondation a finalement décidé à l'unanimité des communes et du canton de rejeter la demande de poste supplémentaire, malgré les interventions de Pascal Thurnherr et Dominique Blanc, délégués de la FCLR, mettant en évidence les conséquences potentielles d'un rejet de la demande de moyens humains supplémentaires sur le travail de la fédération. Seule la rallonge de CHF 15'000.- a été accordée. Une déception pour le comité comme pour l'équipe de la FCLR qui depuis 10 ans demandent des ressources à la hauteur de la mission de la fédération.



### Au-dessus de la pile

- Processus d'actualisation du projet institutionnel de la FCLR. En octobre, la fédération a organisé une soirée facilitée par l'organisme Instant Z. Cette séance a permis de renouer avec les membres après les tensions de l'AG du 22 juin.
- AG statutaire du 9 novembre 2020. Réélection du comité et validation du rapport d'activité 2019.
- Lancement du projet de création d'un nouveau logo pour la FCLR. Objectif : présenter le nouveau logo à l'inauguration des festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire en avril 2021.



Lire la Lettre d'information de décembre 2020 : « Bénévole : un engagement citoyen pour 'faire le bien'... ou changer le monde? »



<https://colibris.link/191D0>

- groupe de soutien Tipee et SmartRecruiters
- commission formation
- commission communication
- collectif du 50ème
- bureau FCLR
- comité
- commission finances
- assemblée générale
- commission ressources humaines
- groupe de travail Regards Croisés coopération bénévoles-professionnels
- commission validation des projets institutionnels (PI)
- groupe projet institutionnel FCLR
- groupe de soutien aux délégués au PI FASe

## FCLR

### La vie fédérative en chiffres

nombre de séances selon les thèmes et les groupes

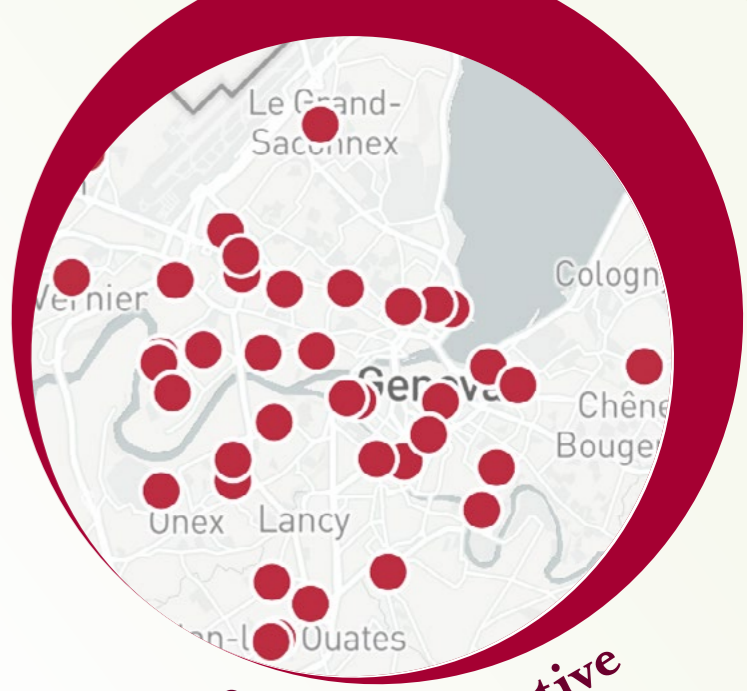
- commission formation longue durée
- comité de pilotage SmartRecruiters
- commission ados-été
- colloque opérationnel coordination FASe/FCLR
- groupe de travail PI FASe
- commission finances
- comité de pilotage Tipee
- conseil de fondation
- conventions tripartites
- commission fonds FACS
- commission paritaire
- bureau FASe
- protocole FASe-police

## Partenariat FASe

 **Zoom sur le site web**

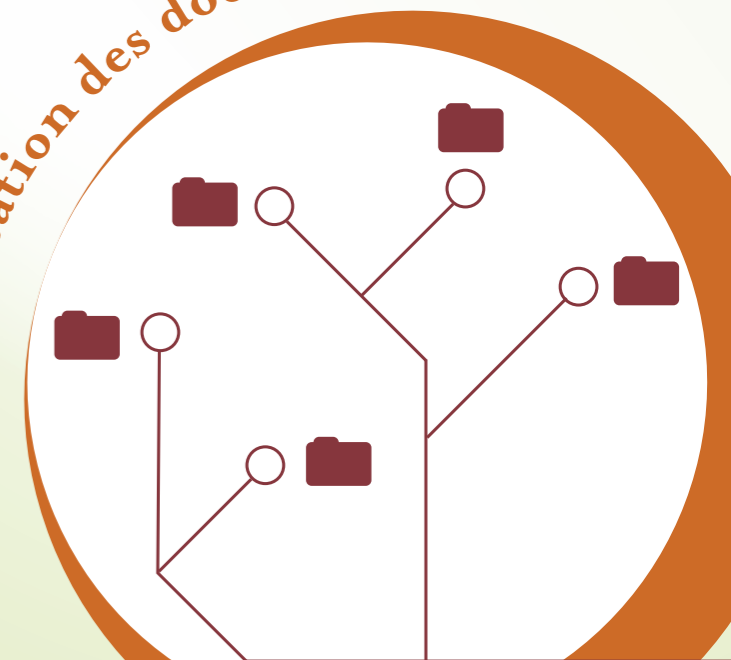
*identité visuelle*

visiter le site web

*carte interactive*

*réorganisation des documents*





## Secrétariat permanent

### Soutenir la vie associative

En tant que faïtière associative et partenaire institutionnelle, la FCLR dispose d'une équipe professionnelle dont l'essentiel du mandat est de soutenir ses associations membres et son comité dans les nombreuses responsabilités qu'ils et elles assument.

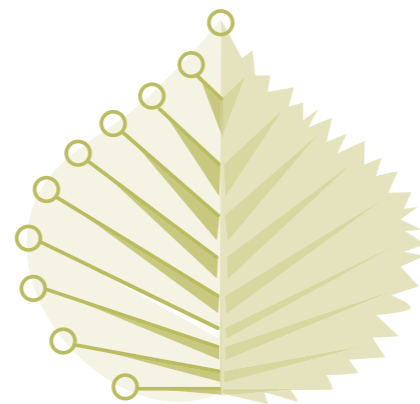
Pour cela, l'équipe agit à plusieurs niveaux. Sur le plan local, elle soutient les habitant-e-s des quartiers dans leurs engagements pour le bien commun et offre aux associations membres un accompagnement à la demande.

Sur le plan régional, à l'échelle de la commune, elle veille à ce que le statut de partenaire des associations soit à la fois effectif et respecté, et assure un suivi des thématiques abordées dans ces espaces-là.

Sur le plan cantonal, elle s'investit sur des dossiers globaux en lien avec l'évolution du dispositif genevois d'animation socioculturelle et favorise la réflexion sur les enjeux qui les traversent.

Les interventions de notre équipe à ces trois niveaux portent autant sur des questions d'ordre opérationnel que stratégique. Elles demandent la mobilisation de compétences avérées dans de nombreux domaines et une capacité d'ubiquité hors pair.

Rassembler, soutenir, représenter, incarner l'identité de la fédération, imaginer l'avenir et émettre des propositions allant dans le sens d'un partenariat en accord avec les valeurs de l'animation et des dynamiques associatives... Autant de verbes que notre équipe conjugue au quotidien, dans des contextes, selon des temporalités et avec des individualités d'une grande richesse et diversité.



### Avec art et passion

Etre professionnel-e au secrétariat permanent, c'est être engagé-e dans une organisation dont la mission concrétise l'implication citoyenne et promeut le respect des formes démocratiques au plus proche des associations membres.

C'est pratiquer l'aide à la décision au sein de tous les organes fédératifs : comité, commissions, groupes de travail, etc. C'est un travail au long court, noble et exigeant au quotidien.

Cet exercice comprend en effet la coordination de dossiers toujours plus nombreux depuis 2012, en lien avec la réorganisation de la FASE, en particulier le découpage en « régions » et la mise en place des conventions tripartites. Mais également au niveau de la FCLR elle-même qui développe une offre de formation toujours plus étoffée et appréciée, et propose des supports de communication régulièrement évalués et renouvelés. Cela a eu, et a, des répercussions directes sur le secrétariat permanent qui doit

traiter, analyser et relayer une très grande quantité d'informations auprès du comité pour toute suite utile.

Occuper ces rôles professionnels clés aux côtés des membres élus est une activité indispensable pour assurer la continuité et la cohérence de l'activité fédérative, législature après législature. C'est permettre un suivi de qualité des enjeux, ainsi que la consultation des membres et l'implication partenariale dans le respect de modalités associatives et démocratiques. Ces modalités demandent du temps, de la rigueur et une mémoire de l'histoire de l'animation socioculturelle.

L'activité du secrétariat permanent constitue donc le socle sur lequel repose celle de son comité.

### Dans un contexte en constante évolution

Quelque 400 membres de comités, 47 associations de centres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures, bénéficient des services du secrétariat permanent.

Grâce à un investissement de plus de 10 ans, son équipe a non seulement développé et consolidé ses trois principaux axes de travail que sont la formation, la communication et la coordination. Mais elle a aussi fait face à l'augmentation et à la complexification des dossiers, tant pour les centres que pour le comité de la fédération.

Des moyens supplémentaires permettraient de garantir à ses membres et partenaires un niveau de prestations à la fois pertinent et en cohérence avec les réalités du terrain.





## Rapports financiers

### Rapport du trésorier

En 2020, malgré la pandémie, nous avons pu maintenir le lien avec nos membres et nos partenaires. Mais l'année a modifié nos prévisions.

L'exercice se termine avec un déficit de CHF 12'198,34, alors que nous avions projeté au budget un montant de CHF 34'820.-. Le total du bilan au 31 décembre 2020 s'élève à CHF 123'003,11. Les fonds propres au 1<sup>er</sup> janvier 2021 se montent, quant à eux, à CHF 70'400,78, après absorption du déficit 2020.

### Commentaires sur le Bilan

La FCLR a repris à sa charge le coût des frais liés au processus de validation des projets institutionnels des centres (PI)\*, notamment les frais salariaux et heures complémentaires compris dans les « charges à payer » qui s'élèvent à CHF 28'502.-.

Le poste « charges estimées à payer » se monte à CHF 24'100.-. Le processus de validation n'étant pas terminé, nous avons reconduit une provision à hauteur de CHF 6'000.- et inscrit des frais liés à la production du rapport d'activité 2020 (CHF 10'000.-), ainsi que divers frais (nouveau central téléphonique, frais informatiques, et travail sur l'arborescence du serveur interne).

### Commentaires sur le compte d'exploitation

En raison de la pandémie, certains frais ont diminué, notamment dans les comptes formation, frais alimentation et boissons, et réunion, compte tenu des annulations et reports. En revanche, le télétravail a engendré des frais supplémentaires, tels que l'achat

d'un ordinateur portable et le versement aux professionnel-le-s d'une indemnité spéciale COVID-19 de CHF 300.-.

### Honoraires et prestations

Le total de CHF 64'090,22 est composé essentiellement des montants suivants :

- Téléphones fixes et internet CHF 3'635,44
- Travaux informatiques effectués par des tiers CHF 9'850,15
- Frais de réalisation-impression CHF 18'605,18
- Autres honoraires et prestation de services CHF 27'494,30

Pour terminer, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe et le groupe finances pour leur excellente collaboration.

Dominique Blanc

\*En 2015 le Conseil de fondation de la FASE a accepté de nous allouer une somme de CHF 35'000.- pour le financement partiel de la validation des projets institutionnels des centres. Fin 2019, ce fonds était épuisé. La FCLR n'ayant pas obtenu de rallonge, les frais salariaux liés à la validation des PI sont à sa charge en 2020.

## Rapport des vérificateurs

### RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES POUR L'EXERCICE 2020

Conformément au mandat de l'Assemblée générale du 9 novembre 2020, les soussignés ont procédé, en date du 22 février 2021, à la vérification des comptes de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres, pour l'exercice 2020.

Les comptes, les pièces justificatives et le compte courant PostFinance nous ont été présentés et commentés par Monsieur Dominique Blanc, trésorier, et Madame Corinne Meier-Leuzinger assistante administrative en charge de la comptabilité.

Nous avons effectué divers pointages sur plusieurs périodes et avons trouvé une parfaite concordance entre les justificatifs et les écritures comptables. L'ensemble de la comptabilité de cet exercice est parfaitement en ordre, conformément aux statuts et à la législation.

Nous pouvons déclarer que la comptabilité est parfaitement tenue et nous vous recommandons d'approuver les comptes de l'exercice 2020 qui se soldent au 31 décembre 2020 par un déficit de **CHF 12'198.34.**

Nous tenons à remercier Madame Corinne Meier-Leuzinger, assistante administrative, et Monsieur Dominique Blanc, trésorier, pour le travail accompli et vous proposons de donner entière décharge au Comité pour l'exercice écoulé.

Vernier, le 22 février 2021

Les vérificateurs aux comptes

  
Agnès Gindre

  
Jean-François Chal



## Bilan comptable

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (en CHF)

ACTIF	31.12.2020	Ecart/2019	31.12.2019
Caisses	16,20	-26,94	43,14
CCP	106'345,61	-5'287,69	111'633,30
<b>DISPONIBLE</b>	<b>106'361,81</b>	<b>-5'314,63</b>	<b>111'676,44</b>
Débiteurs	3'838,45	1'342,50	2'495,95
Dépôt de garantie	10'468,85	1,05	10'467,80
<b>AVOIRS</b>	<b>14'307,30</b>	<b>1'343,55</b>	<b>12'963,75</b>
Charges payées d'avance	180,00	90,00	90,00
Produits à recevoir	2'154,00	2'154,00	-
<b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>	<b>2'334,00</b>	<b>2'244,00</b>	<b>90,00</b>
Mobilier et infrastructures informat. (VN)	-	-	-
Machines & matériel (VN)	-	-	-
Matériel informatique (VN)	-	-	-
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>123'003,11</b>	<b>-1'727,08</b>	<b>124'730,19</b>
PASSIF	31.12.2020	Ecart/2019	31.12.2019
Créanciers divers ou C/C Etude Sociale	-	-	-
<b>CREANCIERS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provision p/charges futures	-	-6'807,10	6'807,10
Fonds d'investissement mobilier	-	-	-
Fonds d'investissement Machines & Matériel	-	-	-
Fonds d'investissement matériel informatique	-	-	-
<b>PROVISIONS</b>	<b>-</b>	<b>-6'807,10</b>	<b>6'807,10</b>
Charges à payer	28'502,33	5'178,36	23'323,97
Charges estimées à payer	24'100,00	12'100,00	12'000,00
<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>	<b>52'602,33</b>	<b>17'278,36</b>	<b>35'323,97</b>
Capital	86'167,52	-	86'167,52
Report résultats exercice précédents	-3'568,40	-13'929,52	10'361,12
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>82'599,12</b>	<b>-13'929,52</b>	<b>96'528,64</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>135'201,45</b>	<b>-3'458,26</b>	<b>138'659,71</b>
<b>BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020</b>	<b>-12'198,34</b>	<b>1'731,18</b>	<b>-13'929,52</b>
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>123'003,11</b>	<b>-1'727,08</b>	<b>124'730,19</b>

## Compte d'exploitation

### COMPTE D'EXPLOITATION DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020 (en CHF)

CHARGES	31.12.2020	Ecart/2019	31.12.2019
Traitements pris en charge par FASE	573'655,11	-33'454,09	607'109,20
Frais de personnel à charge FCLR	2'470,85	-75,40	2'546,25
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>576'125,96</b>	<b>-33'529,49</b>	<b>609'655,45</b>
Fournitures de bureau, documentation	2'180,15	1'045,11	1'135,04
Mobilier, machines, véhicules	8'626,24	7'144,09	1'482,15
Autres fournitures et marchandises	3'006,19	-2'187,23	5'193,42
Services tiers pour entretien mobilier	-	-21,80	21,80
Loyers, fermages et redevances	52'488,79	-960,77	53'449,56
Dédommagements	15'000,80	-336,40	15'337,20
Honoraires et prestations de service	64'090,22	143,94	63'946,28
Frais association/animation	100,00	-18,00	118,00
<b>BIENS SERVICES &amp; MARCHANDISES</b>	<b>145'492,39</b>	<b>4'808,94</b>	<b>140'683,45</b>
Amortissements ordinaires	-	-	-
Escomptes, rabais remise sur débiteurs	-	0,03	-0,03
Charges sur exercices antérieurs	16,09	-	426,50
<b>AMORTISSEMENTS &amp; DIVERS</b>	<b>16,09</b>	<b>-410,38</b>	<b>426,47</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>721'634,44</b>	<b>-29'130,93</b>	<b>750'765,37</b>
RECETTES	31.12.2020	Ecart/2019	31.12.2019
Revenus de biens et divers	1,05	-	1,05
Prestations facturées	-	-	-
<b>REVENUS DE BIENS ET DIVERS</b>	<b>1,05</b>	<b>-</b>	<b>1,05</b>
Cotisations associations membres	18'956,75	156,75	18'800,00
<b>AUTRES CONTRIBUTIONS</b>	<b>18'956,75</b>	<b>156,75</b>	<b>18'800,00</b>
Subventions cantonales FASE	573'671,20	-33'438,00	607'109,20
Subventions cantonales FCLR	110'000,00	-	110'000,00
<b>SUBVENTIONS ACQUISES</b>	<b>683'671,20</b>	<b>-33'438,00</b>	<b>717'109,20</b>
Dissolution fonds d'investissement	6'807,10	5'881,50	925,60
<b>RESERVES</b>	<b>6'807,10</b>	<b>5'881,50</b>	<b>925,60</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>709'436,10</b>	<b>-27'399,75</b>	<b>736'835,85</b>
Charges exceptionnelles	-	-	-
Recettes exceptionnelles	-	-	-
<b>TOTAL CHARGES/PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>EXCEDENT DE (+) DEPENSES / (-) RECETTES</b>	<b>12'198,34</b>	<b>-1'731,18</b>	<b>13'929,52</b>

## Enjeux, temps forts et perspectives

Les pages de ce rapport l'attestent, l'année 2020 a été à la fois difficile et dense, marquée par le COVID-19 et par des enjeux institutionnels forts. Mais elle a également ouvert la voie à des opportunités que les douze prochains mois permettront de saisir et de concrétiser.

Ainsi, la crise pandémique a révélé des fragilités, aggravé des précarités, interrogé la place des jeunes et bousculé les liens intergénérationnels dans le territoire. De nombreux questionnements se sont rapidement posés autour des défis sociaux qu'elle soulève. En 2021, ces questionnements viendront inévitablement encore interpeller la FCLR et ses associations membres. Ce contexte exigeant sollicitera d'autant plus la capacité d'adaptation et d'innovation de l'animation socioculturelle pour maintenir et renforcer le vivre ensemble dans les quartiers.

Ces prochains mois, les différents partenaires de la FASe continueront de plancher sur la finalisation du projet institutionnel de la fondation. Dans cette perspective, le comité et l'équipe de la FCLR s'emploieront à intensifier encore les liens avec le terrain, et plus particulièrement avec les professionnel-le-s. Objectif : raviver le partenariat FASe en valorisant le sens, les valeurs et l'histoire de l'animation socioculturelle, et mettre en lumière les réalisations des centres dans les quartiers. En résonance, il s'agira aussi de travailler de concert avec le partenaire Personnel sur les différents dossiers institutionnels en cours, tels que les outils RH ou encore la qualité de l'employeur.

Ce renforcement des liens avec nos partenaires naturels du terrain prendra ces prochains mois une tonalité particulière dans le cadre des festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire de la FCLR. En

effet, 2021 sera l'occasion d'une forte mobilisation à la hauteur de tout ce qu'ont réalisé les actrices et acteurs de l'animation socioculturelle depuis 1971. Démarche collective, espaces de convivialité, réflexion sur le sens... quatre temps forts viendront rythmer l'année pour rappeler l'importance de la participation et de l'engagement militant pour aujourd'hui, et plus que jamais pour demain :

- Une table-ronde inaugurale en avril,
- Un temps festif sur le thème de la danse en septembre,
- Le vernissage d'une publication sur la FCLR en octobre, et
- Un forum sur l'animation socioculturelle et l'autonomie associative en novembre.



Le travail sur les archives de la FCLR engagé en 2020 par l'historien Gérard Duc aboutira à l'automne à la publication d'un ouvrage sur l'histoire de la FCLR et sa contribution pour l'animation socioculturelle genevoise. Cette publication s'adressera à un large public et son vernissage sera l'occasion d'un temps de convivialité particulier, ouvrant la voie aux 50 prochaines années en s'appuyant sur les fondamentaux et le sens de l'animation socioculturelle. Mais aussi sur la mobilisation de ses acteurs de terrain, les associations de centres.

En 2021, la FCLR planchera sur les moyens de rester à la hauteur de sa mission et des enjeux dans un contexte d'augmentation de la charge de travail et de la complexification des dossiers générés par le partenariat. Ainsi, la fédération reprendra ses démarches pour disposer de moyens humains et financiers supplémentaires pour le secrétariat permanent en s'appuyant sur les conclusions de l'étude-action conduite en 2019. Par ailleurs, avec le soutien d'un intervenant extérieur, elle se penchera sur l'organisation du secrétariat permanent dans la perspective du départ à la retraite de Claude Bodmer (coordinateur fédératif) et de la démarche





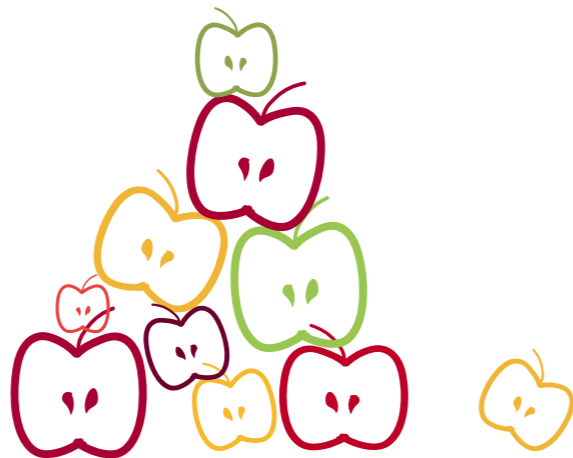
de recrutement d'une personne pour lui succéder. Enfin, la FCLR poursuivra aussi le travail sur son identité et ses grandes orientations à travers la finalisation de son projet institutionnel engagé en 2020. En parallèle, un travail de fond sera mené en vue du renouvellement du parc et des outils informatiques.

Parmi les nombreuses autres activités qui l'attendent, l'équipe professionnelle de la FCLR s'attachera à faire aboutir les derniers projets institutionnels de centres qui doivent encore être actualisés. Le programme de formation se poursuivra avec le projet de numériser les outils didactiques afin de les partager en ligne.



L'accueil dès le début de l'année d'Ulysse Sanchez, stagiaire étudiant de troisième année à la HETS, renforce les liens avec l'école, dans le cadre du nouveau plan d'études. Des rapprochements pourraient également se faire avec l'association des étudiant-e-s à la HETS. Cette association rassemble en effet des étudiant-e-s à l'esprit militant et en demande d'intervention du secrétariat permanent de la FCLR pour parler de l'associatif.

Cette visibilité nouvelle autour de la HETS et de ses étudiant-e-s ouvre la perspective pour 2021 de nouveaux partenariats et projets de collaboration. Autant de raisons de se réjouir.



## Remerciements

La fédération remercie chaleureusement les membres de comités de centres qui ont œuvré dans les commissions et groupes de travail de la FCLR.

La FCLR salue également l'engagement des membres sortant-e-s de comités des associations de centres et leur souhaite plein succès dans leurs projets à venir. Elle leur adresse, ainsi qu'à tou-te-s les bénévoles et professionnel-le-s, un grand merci pour le travail accompli qui contribue, année après année, à répondre aux besoins des habitantes et habitants avides d'une meilleure qualité de vie dans leur quartier.

La fédération remercie vivement les associations qui ont accueilli ses assemblées générales : la maison de quartier de Sous l'Etoile et la Villa Tacchini. Elle remercie aussi les comités et les équipes des maisons de quartier qui ont mis leurs locaux à disposition lors de formations, de groupes de travail ou de séances d'information.

Le comité de la fédération remercie également :

Mme Anne Emery Torracinta  
Conseillère d'Etat

M. Thierry Apothéloz  
Conseiller d'Etat

M. Charles Beer  
Président de la FASE

M. Yann Boggio  
Secrétaire général de la FASE

Les membres du Conseil de fondation de la FASE

Les membres du Collège de direction de la FASE

Les autorités du canton et des communes qui soutiennent les associations de centres et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).





## Impressum

Textes : Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR)  
avec l'appui de Laure Bonnevie, Histoire de mots

Conception et édition : Laure Bonnevie, Histoire de mots

Graphisme : Céline von Tobel, La Civette

Photos : centres et FCLR

Impression : Imprimerie du Moléson

L'équipe et les membres du comité de la FCLR ont à cœur d'adopter une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement, notamment pour leurs publications. Dans cette optique, nous avons choisi de faire imprimer ce rapport avec des encres à base d'eau, sur un papier entièrement recyclé.

Nous avons trouvé avec l'imprimerie du Moléson un interlocuteur animé de la même volonté, pleinement sensible à nos préoccupations, et que nous remercions pour son écoute attentive.

Avec le soutien de



Les quatre missions  
de la FCLR



## — La culture du lien associatif —



fédération des centres  
de loisirs et de rencontres

Rue du Village 28 – 1214 Vernier  
1<sup>er</sup> étage – Tél. 022 344 89 90  
secreteriat@fclr.ch – www.fclr.ch

La Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR) est l'organisation faitière des associations de centres d'animation socioculturelle du canton de Genève. Fondée en 1971 à l'initiative de 14 d'entre elles, elle rassemble aujourd'hui 47 associations membres.

La FCLR s'emploie à promouvoir la vie associative dans le dispositif de l'animation socioculturelle du canton, et à défendre les valeurs fondamentales de démocratie, responsabilité, respect, solidarité, créativité et convivialité qui s'y rattachent. Elle s'appuie pour cela sur la loi cantonale J 6 11 et la Charte cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures.

La FCLR est l'un des quatre partenaires de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) auprès de qui elle représente ses membres.

